



CONSEIL DE
L'UNION EUROPEENNE

Bruxelles, le 25 février 2008

SECRETARIAT GENERAL

RAPPEL URGENT !!!

ACCREDITATION
POUR LE CONSEIL EUROPEEN
BRUXELLES, 13/14 MARS 2008

Date limite: *MERCREDI 27 FEVRIER 2008, 12h00 !!!*

Les journalistes désirant participer au Conseil européen, doivent obligatoirement remplir le formulaire d'accréditation et l'introduire auprès du Conseil de l'Union européenne (le formulaire et les modalités pratiques sont disponibles sur le site

<http://www.consilium.europa.eu/eucouncil-si-accréditation>).

Veillez suivre scrupuleusement les conditions d'accréditation afin de faciliter et d'accélérer le traitement de votre demande d'accréditation (**lors d'une première demande d'accréditation ne pas oublier de joindre une photo en format JPEG - max. 100 KB**). Votre demande d'accréditation ne sera pas traitée si elle ne correspond pas aux dispositions mentionnées sur le site du Conseil et complétée correctement.

En vous inscrivant à temps sur le site du Secrétariat général du Conseil, vous éviterez des formalités et des démarches supplémentaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser au Service de presse du Conseil:

press.office@consilium.europa.eu

Tél.: +32-2-281.62.31

+32-2-281.61.51

+32-2-281.89.69

Fax : +32-2-281.80.26

+32-2-281.85.41

DISTRIBUTION DES BADGES D'ACCREDITATION

Les badges d'accréditation peuvent être retirés:

- ◆ **du mardi 11 au vendredi 14 mars 2008** par la personne concernée au :
bâtiment LEX, 145, rue de la Loi, 1040 Bruxelles:

- *le mardi 11 mars 2008, de 09h30 – 13h00 et 14h00 – 17h00*
- *le mercredi 12 mars 2008, de 09h30 – 13h00 et 14h00 – 19h00*
- *le jeudi 13 mars 2008, de 09h00 – 20h00*
- *le vendredi 14 mars 2008, de 08h30 – conférence de presse finale*

Lors du retrait de votre badge d'identification, vous devrez présenter **à la fois**:

- Un passeport en cours de validité ou la carte d'identité nationale (en cours de validité) d'un Etat Membre de l'Union européenne, d'un pays de l'A.E.L.E. ou d'un pays de l'Espace Economique Européen
- la carte de presse ou la lettre **ORIGINALE** (les télécopies ne seront pas acceptées!) de la rédaction de l'organe de presse, signée par le rédacteur en chef, indiquant l'état professionnel pour ceux qui n'ont pas de carte de presse
- **uniquement pour les médias de nationalité belge ou résidant en Belgique et inscrits au Registre national belge: le document pour l'obtention d'une Attestation de Sécurité signé en original par vous-même.**

En l'absence de l'un de ces documents requis dans chaque situation, aucun badge d'accréditation ne sera délivré.

- ◆ Retrait groupé de badges (agences de presse, télévisions, etc.)

Date limite pour introduire par fax (+32-2-281.78.76) la demande de retrait groupé de badges: **vendredi 7 mars 2008, 12h00**. Lors du retrait groupé des badges d'un média, la présentation d'une lettre **ORIGINALE** (les télécopies ne seront pas acceptées!) indiquant la personne habilitée par son média à retirer ces badges est indispensable (cf. Annexe). De plus, la personne retirant les badges groupés **devra être en possession** impérativement du **document pour l'obtention d'une Attestation de Sécurité signé en original par chacune des personnes pour lesquelles elle vient retirer le badge**, s'il s'agit de nationaux belges ou de résidents en Belgique.

A noter :

Veillez vous assurer au moment de l'introduction de la demande de retrait groupé que l'ensemble des personnes figurant sur la liste **se sont bien inscrites** sur le site du Conseil. A défaut, les badges ne pourront pas être délivrés à travers la procédure de retraits groupés. Veuillez également **indiquer** les membres des media de nationalité belge ou résidant en Belgique pour lesquels l'Attestation de Sécurité est nécessaire.

GROUPES PHOTO / TÉLÉVISION

Le signal TV sera disponible via EBU. Les chaînes TV intéressées à bénéficier de ce service pourront contacter EBU au numéro de Mme Dounia WOLTECHE, +32-474-67.39.11, email: bookings@eurovision.net.

En ce qui concerne les arrivées à l'entrée VIP, la couverture photo/TV sera libre à l'**extérieur** et se fera selon le principe "premier arrivé, premier servi", celle de l'accueil à l'**intérieur** sera organisée en groupe. L'attribution des cartes de groupe pour l'accueil ainsi que pour les tours de table se fera sous la responsabilité des conseillers de presse des Etats membres. Les cartes seront distribuées par le Service de presse du Conseil à une date précisée ultérieurement.

Une sélection de photos prises par les photographes du Conseil et de la Commission sera publiée rapidement sur le site du Conseil (http://www.consilium.europa.eu/photographic_library) et de la Commission (http://ec.europa.eu/avservices/home/index_en.cfm). Ces photos sont mises gratuitement à disposition en haute définition.

DÉCHARGEMENT DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

Le **déchargement** et l'installation doivent s'effectuer le **mercredi 12 mars entre 7h00 et 17h00** par les entrées suivantes :

- "**Froissart**", **rue Froissart 112** : qui facilite considérablement le déchargement mais ne peut cependant être utilisée que pour les **camionnettes ne dépassant pas une hauteur de 2,30 m** ;
- ou "**Etterbeek**", **Chaussée d'Etterbeek 70** : pour les camions dépassant l'hauteur de 2,30 m. Après le déchargement du matériel, une personne du Service de sécurité vous accompagnera jusqu'au Centre de presse ; quelques chariots seront à votre disposition.

L'accès se fera sur présentation du badge "Conseil européen" ou du badge journalier qui sera déposé par nos soins aux entrées.

Les voitures de livraison, après déchargement, devront quitter immédiatement le périmètre du bâtiment Justus Lipsius.

Veillez noter que, pour des raisons impérieuses de sécurité, **les cabines radio/TV au niveau 35 et le Centre de presse fermeront à 20h00 le mercredi 12 mars.**

Il est précisé qu'**aucun déchargement ne pourra intervenir en dehors du 12 mars.**

La **récupération** du matériel devra s'effectuer le **samedi 15 mars entre 8h00 et 18h00 à l'entrée "Etterbeek"** (à confirmer en fonction du déroulement du Conseil européen). Pour le cas où le matériel serait enlevé dès le vendredi 14 mars (après levée du périmètre de sécurité) merci de bien vouloir informer M. Fernandez Gomez de votre départ.

Veillez prendre contact avec **M. Fernandez Gomez (jusqu'au 27 février, 12h00)**, pour lui communiquer par e-mail: presse.dechargement@consilium.europa.eu - Tél : +32 2 281 64 52, en anglais ou en français, et ceci pour le mercredi 12 **et** pour le samedi 15 mars 2008:

- le nom de l'organisation responsable pour le transport du matériel / le nom des équipes média utilisant ce matériel;
- le nom des personnes qui se présenteront afin de faire préparer les badges journaliers;
- le numéro d'immatriculation du véhicule qui décharge/récupère le matériel;
- l'heure à laquelle vous vous présenterez ;
- l'entrée que vous souhaitez utiliser en fonction de la taille du véhicule (ci-dessus).

Ces informations sont essentielles pour que les badges individuels soient disponibles aux entrées Etterbeek ou Froissart dès votre arrivée (si vous ne disposez pas du badge Conseil européen) et pour éviter l'arrivée simultanée de toutes les équipes.

PARKING PRESSE / RÉSERVATION DES POSITIONS "STAND-UP"

Pour les véhicules d'émission TV par satellite et TV/radio: devant l'entrée principale, rue de la Loi. Réservations préalables indispensables en nombre limité auprès de **Mme Goldsmith** avant le 27 février 2008 :

Tél.: 32-2-281.89.69

Fax: 32-2-281.50.65

GSM : 0476-76.21.56

e-mail: valerie.goldsmith@consilium.europa.eu

Informations à communiquer: numéro d'immatriculation, dimensions/type du véhicule et numéro de GSM de la personne de contact.

Alimentation électrique: 220V/32A par véhicule.

Les positions "stand up" se trouveront soit sur une estrade devant l'entrée principale, rue de la Loi, pour les vues extérieures, soit dans la cour intérieure (mezzanines). Veuillez préciser votre choix lors de la réservation.

FRÉQUENCES (RADIO, CAMÉRAS/MICROS HF, WIFI, SYSTÈMES DE COMMUNICATION INTERNES ANALOGIQUES ET DIGITAUX)
--

Afin d'éviter des problèmes d'interférences susceptibles de perturber le bon déroulement du Conseil européen, nous vous prions de bien vouloir nous communiquer par e-mail: press.office@consilium.europa.eu l'ensemble des fréquences que vous utilisez lors du Conseil européen.

CONNEXION "WIRELESS" - ATRIUM

Il vous est également possible de vous connecter avec le câble de votre PC dans une des deux prises data qui se trouvent dans le boîtier de chaque poste de travail (boîtier avec également prises de courant et de téléphone). Il vous appartient donc d'amener le câble de votre PC, étant précisé que quelques câbles seulement seront mis à disposition au Centre de presse en cas de panne éventuelle du système wifi.

MODÈLE DE LETTRE

DEMANDE DE RETRAIT GROUPE DE BADGES

Date limite pour l'introduction: vendredi 7 mars 2008, 12h00

Nom du média:

Adresse:

Code postal:

Ville:

Pays:

Tél.:

Fax:

e-mail:

Ville, jour, mois, année

À l'attention du Service de sécurité du Secrétariat général du Conseil

Fax: 02/281.78.76

Objet: Conseil européen des 13 et 14 mars 2008
– Demande de retrait groupé de badges

Veillez trouver ci-après les noms des personnes ayant demandé l'accréditation et pour lesquelles Monsieur/Madame (nom, titre) est chargé(e) de retirer les badges à compter du mardi 11 mars 2008:

1) **Nationalité belge ou résidant en Belgique** (nom, prénom, fonction: journaliste / cameraman / etc. - à préciser)

.....

2) **Autres nationalités** (nom, prénom, fonction: journaliste / cameraman / etc. - à préciser)

.....

Signature

Rédacteur en chef